



Lettre info travaux n° 25 du 20/11/2020

Novembre 2020 : Fermeture de nuit - Pose de la passerelle du Bois de la Cranne

Une opération d'envergure est prévue entre le 30 novembre et le 4 décembre 2020, la pose de la passerelle piétons-cycles du Bois de la Cranne franchissant la RD 30 s'effectuera sur ses appuis déjà réalisés.

Cet ouvrage métallique d'une longueur de 52 mètres sur 4 mètres de large en forme d'arc accueillera exclusivement les piétons et les cyclistes sécurisant ainsi les déplacements vers le Bois de la Cranne et son bassin depuis le Château de Plaisir.

Façonnée dans les usines de l'entreprise GAGNE Constructions Métalliques, elle a été acheminée depuis le Puy en Velay (43) par convoi exceptionnel. Les différents tronçons et ses arcs sont actuellement en cours d'assemblage sur site.



Une fermeture totale à la circulation est envisagée dans la nuit du lundi 30 novembre à partir de 21h jusqu'au mardi 1 Décembre à 06h00 sous réserve de conditions météorologiques et techniques favorables.

Des itinéraires de déviation composés d'une signalétique dédiée seront mis en place.

Une grue de 700 tonnes déployée sur site effectuera alors des manœuvres importantes de levage de l'ouvrage vers ses appuis définitifs situés sur chaque versant. Des travaux de finition viendront parachever la passerelle par la suite, sa mise en service est attendue au premier trimestre 2021.

Pour votre sécurité, celle des autres usagers et des ouvriers du chantier, roulez prudemment et respectez la limitation de vitesse imposée à 50 km/h sur la zone de travaux.

Visuel @Egis

Pour s'informer sur le projet et le chantier :

Consultez les informations en ligne et inscrivez-vous à l'alerte

info travaux sur : www.yvelines.fr/rd30

Posez vos questions en écrivant à contactrd30@yvelines.fr

